



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Charite-ou-revenu-social>

# Charité ou revenu social ?

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1986 - N° 849 - octobre 1986 -

Date de mise en ligne : mardi 1er avril 2008

Date de parution : octobre 1986

---

**Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés**

---

L'ouverture d'un premier colloque international sur le revenu garanti amont r   qu'un certain nombre de gens, en Europe, commen  saient    ressentir l'urgence d'assurer aux pauvres au moins un minimum vital. Parall  lement    cette manifestation, la « Coordination Europ  enne des Femmes » entreprenait d'agir contre la pauvret  . Dani  le Delcuze, qui participe    cette coordination a assist      la Conf  rence de Presse donn  e le 10 juin dernier par un ensemble d'associations charitables. Voici le reportage qu'elle nous en a fait :

Selon la circulaire du 30.10.85, un plan d'urgence contre la pauvret   et la pr  carit   pour l'hiver 1985-1986 avait pr  vu des axes d'intervention : le logement des familles en difficult  , l'h  bergement d'urgence, la nourriture et la r  insertion sociale des personnes les plus d  favoris  es. Au terme de l'hiver 85-86 et de ces mesures « Pr  carit  -Pauvret   » plusieurs associations, qui ont   tabli des « conventions » avec l'Etat ou la DASS-Paris, se sont rencontr  es pour faire le point. Ces associations charismatiques (Arm  e du Salut, Association Emma  s, Centre d'Action Sociale Protestant, Conf  rence Saint Vincent de Paul, Equipes Saint-Vincent, Fonds Social Juif unifi  , Secours Catholique, Petits Fr  res des Pauvres) se voient confront  es tous les jours :

- "    des besoins d'  coute et d'accueil : donner la possibilit   de se situer humainement, d'  tre reconnu comme « une personne »,
- "    l'afflux des personnes et familles pr  caris  es, parmi lesquelles dominent les « Sans domicile fixe », les « Fins de droits » ou « sans travail » non indemnis  s.

La Banque Alimentaire qu'elles ont constitu  e a servi 524.136 repas.

Durant l'hiver, plusieurs centres d'h  bergement ont pu   tre ouverts gr  ce    des conventions pass  es :

" 3 pour Emma  s avec 315 lits

" 3 pour le Secours Catholique avec 145 lits

" 1 pour le Centre d'Action Sociale Protestant avec 30 lits

" 9 pour l'Arm  e du Salut, avec 767 lits + la location de « chambres d'h  tel ».

Au total 273.745 nuits d'h  bergement.

\*\*\*

Qui ces centres. d'h  bergement ont-ils accueilli ?

En majorit  , des hommes entre 25 et 40 ans ou des plus de 50 ans (chez les Petits Fr  res des Pauvres). Le plus souvent, des personnes « seules », isol  es, peu de couples, mais on en a remarqu   cependant une augmentation r  cente.

Il s'agit de :

" demandeurs d'emploi,

" ch  meurs de longue dur  e, fin de droit,

" sans domicile fixe,

" sortants d'h  pitaux ayant encore besoin de soins,

" de femmes rejet  es ou seules avec enfants,

" sortants de prison,

" sortants d'h  pital psychiatrique.

Ils viennent en majorit   par le canal des services sociaux, officiels ou priv  s. La Conf  rence de Saint-Vincent de Paul avec 114 implantations, a affaire    des personnes qui viennent par connaissance « de bouche    oreille ».

A toutes ces actions s'ajoutent les actions favorisant l'insertion. En particulier, celles anim  es par le Secours Catholique aidant    l'acc  s    des stages de formation professionnelle, ou des stages de fran  sais.

Mais ces associations se heurtent    des difficult  s de financement. En Avril-Mai, par exemple, elles ont d   faire face au retard du financement d'actions qui avaient   t   engag  es par contrat.

## Charité ou revenu social ?

Les besoins, accentués en période de froid, sont permanents, c'est pourquoi l'arrêt brutal du financement des hébergements provisoires et des lieux d'accueil de jour, innovés dès en 84-85 a été très durement ressenti et s'est manifesté par une recrudescence des appels et sollicitations dans les divers services d'accueil. Ne pas tenir compte de l'aspect durable de ces besoins, c'est empêcher une action à long terme, c'est parfois voir une situation s'aggraver, devenir irréversible, coûter en fait plus cher à la collectivité, que si elle avait été prise à temps.

Sans travail, sans domicile, il n'y a aucune reconnaissance sociale, aucun droit. Or, on observe :

- " une augmentation du nombre de personnes sans domicile, de plus en plus jeunes,
- " des fins de droit au chômage,
- " l'augmentation du nombre de ceux qui avec le développement des emplois provisoires et peu rémunérateurs vivent une situation de précarité ne leur ouvrant pas droit aux allocations de chômage.

S'y ajoutent des problèmes qui accentuent la marginalisation et font cercle vicieux :

- " on ne peut pas se laver, se changer, c'est-à-dire assurer une hygiène corporelle et la possibilité de se présenter pour en emploi ?
- " comment se soigner, enrayer une dégradation de la santé qui rend de moins en moins capable de reprendre une vie de travail ?

\*\*\*

Ces associations veulent que le travail qu'elles fournissent à longueur d'année soit reconnu et qu'on leur donne les moyens de faire face à une année 87 qui s'annonce selon eux, encore plus difficile. De plus, les situations des assistés sont de plus en plus critiques et leur caractère durable exige une action à long terme en vue d'une réinsertion.

Elles estiment donc nécessaire :

- " qu'une action soit coordonnée entre elles ;
- " qu'un soutien matériel et financier leur soit alloué : État, Région, Département, Ville.

Mais elles se refusent à n'être que des sous-traitants, vers lesquels les Services Sociaux Publics envoient les « cas » qu'ils ne peuvent ou ne veulent assumer...

Elles refusent d'accepter une société « duale » qui entrainerait l'enfoncement dans la misère, sans espoir de réinsertion, d'une partie de la population qu'ils résistent.

Voici leurs propositions :

Dans le domaine de l'emploi : une activité pour tous, ce qui signifie des espaces de créativité, un assouplissement des contraintes administratives, et un soutien matériel. Le développement de lieux d'accueil où les chercheurs d'emploi sont accueillis, conseillés, aidés, incités à une formation, et compris dans leur détresse.

Dans le domaine du logement : une véritable politique du logement social\*.

Elles demandent :

- " que l'accès au logement social soit facilité,
- " que le droit à l'APL ne soit pas refusé aux locataires de certains logements sociaux,
- " que les Commissions d'Impayés (de loyers et d'Edf-GDF) assouplissent leurs critères d'aide et élargissent leur champ d'action.

Dans le domaine de l'Accueil et de l'Hébergement des personnes à la rue des structures permanentes à la hauteur des besoins. Ces associations demandent aux Pouvoirs Publics de prendre leurs

responsabilités pour que :

- " des lieux d'accueil permanents à taille humaine où les « Sans domicile fixe » soient vraiment accueillis et où ils se sentent chez eux, soient ouverts,
- " des lieux d'hébergement permanents soient créés,
- " des lieux pour l'hygiène (les bains-douches à Paris) soient maintenus,
- " des lieux pour les soins (les dispensaires à Paris) soient sauvegardés.

\*120.000 logements vacants à Paris ! 46.000 familles inscrites au fichier des prioritaires, et seulement 1.500 relogés chaque année. Le coût social des expulsions est énorme par rapport à celui du maintien dans les lieux, de même que le coût des prises en charge par la DASS pour les hébergements.

\*\*15.000 personnes sont sans toit à Paris ! Nombre de personnes accueillies entre le 1/12/85 et le 15/4/86 par l'ensemble de ces associations : 52.656 personnes.